

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

Épreuve commune : Écrit

Durée 6 heures

Coefficient : 3

Sujet : *Peut-on délimiter l'humain ?*

Un mot s'impose d'abord sur le choix de ce sujet.

À la différence d'autres intitulés prévus pour le programme de l'épreuve commune de philosophie (*L'art, la technique, la politique, le droit...*), l'intitulé : *Les sciences humaines*, choisi pour le programme 2017, se réfère à une réalité culturelle qu'on peut dire de second degré. Il en serait de même, par exemple, pour *les sciences de la vie* ou pour *les sciences exactes*, s'il était envisageable de les intégrer à cette liste. Avec l'ampleur du domaine et la grande variété des disciplines ainsi désignées (de l'histoire et des diverses sciences historiques à la psychologie et à la psychanalyse, en passant par l'ethnologie ou l'anthropologie, la sociologie, et les sciences du langage et des textes), ampleur et variété que le sous-titre thématique : *Homme, langage, société* n'était pas de nature à réduire, ce statut particulier a suscité la perplexité des préparateurs : les candidat.e.s allaient-ils.elles devoir traiter un sujet d'épistémologie des sciences humaines ? N'était-ce pas là, dans le cadre d'un concours généraliste, leur demander d'emblée beaucoup trop ?

Dans le courant de l'année, il a été répondu à ces interrogations que le sujet serait un grand sujet de philosophie, pour le traitement duquel une certaine culture dans le domaine des sciences humaines serait requise. Le sujet proposé répondait en principe à ces exigences, et a de fait été, pour autant que nous en puissions juger, favorablement accueilli tant par les candidat.e.s que par leurs professeur.e.s, avec des résultats que l'on peut juger honorables. Pour 4541 candidat.e.s ayant composé, le jury a noté 122 copies de 18/20 à 20/20, 382 copies à 16/20 ou au-delà, et en tout 827 à 14/20 ou au-delà. Ces chiffres considérables tiennent compte du barème de correction qui est maintenant celui de la BEL, mais traduisent aussi le sentiment qu'un grand nombre de copies étaient de qualité. (À l'autre extrémité de la courbe, 232 copies de candidat.e.s nettement défaillant.e.s, peu préparé.e.s ou seulement désinvoltes ont reçu une note égale ou inférieure à 4/20, 704 une note égale ou inférieure à 6/20).

Parmi les propriétés d'un bon sujet de concours, il y a celle d'intéresser d'emblée la grande majorité des candidat.e.s, et de leur donner d'emblée le sentiment d'avoir quelque chose à dire. Cette condition semble avoir été remplie, et l'a été notamment du fait de l'amplitude du présent sujet, qui autorisait toutes sortes de développements (place de l'homme dans la nature, distinction de l'humain et de l'animal, performances comparées des hommes et des machines, légitimité de démarcations internes au genre humain, problème de l'ethnocentrisme, caractère immuable ou évolutif de l'humanité, problème du « post-humanisme » et de l'humanité « augmentée », rapport entre l'humain et le divin, définition de l'inhumanité, etc.), impliquant eux-mêmes une grande variété de références. Cependant, l'expérience prédominante des correcteurs a été comme toujours celle de la pénible uniformité d'un grand nombre de copies, associée à un défaut très général de précision dans l'approche du sujet.

En l'occurrence, si le sujet ne portait pas de manière explicite sur les sciences humaines, les candidat.e.s pouvaient lui supposer une relation forte avec le développement de ces sciences, et devaient donc s'interroger sur la nature de cette relation. Peu d'entre eux.elles ont organisé leur propos sans référence autre qu'allusive à ces sciences ; en revanche, la relation dont il s'agit a été très souvent méconnue ou prise à contresens.

En effet, une grande masse de candidat.e.s ont tenu d'emblée pour une sorte d'évidence que *les sciences humaines cherchent à délimiter l'humain*, et ont organisé leur référence à ces disciplines à partir de ce seul axiome, quand même ils.elles n'ont pas construit sur lui leur copie entière. Malheureusement, l'évidence est fautive et l'axiome ne résiste pas à l'examen, ne serait-ce qu'en raison du fait – souvent noté et parfois dans les mêmes copies – qu'aucune des sciences dites humaines ne se reconnaît pour objet l'humain comme tel (de là, souvent appuyée sur des textes connus de Foucault, une thèse alternative et paradoxale : *les sciences humaines s'attachent à dissoudre l'humain*). Au lieu de se focaliser sur l'opération des sciences humaines, ces candidat.e.s auraient été mieux inspiré.e.s de s'interroger précisément sur leurs objets. En effet, si la question : « peut-on délimiter l'humain ? » pouvait se poser et se traiter sur plusieurs plans, notamment biologique, ontologique et éthique, l'une de ses dimensions constitutives était : *les sciences dites humaines ne s'occupent-elles que de l'humain ?* Ceux.celles des candidat.e.s qui avaient fréquenté l'œuvre de Lévi-Strauss pouvaient réfléchir sur le projet d'une réintégration de l'homme dans la nature, esquissé par exemple dans une page très discutée de *La Pensée sauvage* (1962) :

« La valeur éminente de l'ethnologie est de correspondre à la première étape d'une démarche qui en comporte d'autres : par-delà la diversité empirique des sociétés humaines, l'analyse ethnographique veut atteindre des invariants [...]. Pourtant, ce ne serait pas assez d'avoir résorbé des humanités particulières dans une humanité générale ; cette première entreprise en amorce d'autres, [...] qui incombent aux sciences exactes et naturelles : réintégrer la culture dans la nature, et finalement, la vie dans l'ensemble de ses conditions physico-chimiques » (p. 326-327)¹.

Sartre lui-même écrivait deux ans auparavant :

« Les sciences de l'homme ne s'interrogent pas sur l'homme : elles étudient le développement et les relations des faits humains, et l'homme apparaît comme un milieu signifiant (déterminable par des significations) dans lequel des faits particuliers (structures d'une société, d'un groupe, évolution des institutions, etc.) se constituent » (*Critique de la raison dialectique*, 1960, p. 104).

Or, la question : *y a-t-il un sens, pour les sciences dites humaines, à prétendre délimiter l'humain ?* a été très rarement posée.

D'une manière générale, les introductions n'ont pas manqué de détailler les termes de la question, mais cela, d'une manière qui n'a pas toujours été fructueuse (elle ne l'est d'ailleurs jamais lorsque les candidat.e.s supposent que cette question recouvre certains « présupposés » qu'il faudrait commencer par mettre au jour, sinon par dénoncer). Redisons-le à l'intention des candidat.e.s : une bonne introduction ne doit pas être trop longue ; elle a pour fonction de déterminer en quoi la question proposée se pose (ou, le cas échéant, en quoi la notion proposée fait question), et quelles questions il faut traiter pour se mettre en état de répondre à celle-ci de manière concluante. Il ne s'agit donc ni de multiplier les interrogations de manière mécanique, gratuite et virtuellement illimitée, ni de fermer la question en proposant des vues ou des définitions prématurées. Les termes de cette question doivent être explicitement médités, avec l'indication d'un cadre et de pistes de réflexion – ce qu'on appelle une problématique : encore cette problématique devra-t-elle être ensuite systématiquement affinée, les données de base devant donc être recensées avec autant de prudence que de résolution.

En l'espèce, l'expression « peut-on » a été parfois longuement déclinée, parfois purement et simplement oubliée, ou réduite à une question de capacité, sans référence à une question de légitimité. Cette dernière négligence induisait une lecture tronquée du sujet (« Qu'est-ce que délimiter l'humain ? »). Dans d'autres cas, la question éthique a pris le pas de manière indue sur la question ontologique ou épistémologique, avec souvent beaucoup d'instance sur ce que « délimiter l'humain » comporte de moralement condamnable.

Le terme « humain » a fait l'objet d'un traitement très inégal selon les copies. Les meilleures

¹ Lévi-Strauss ajoutait en note : « L'opposition entre nature et culture, sur laquelle nous avons jadis insisté [notamment dans *Les Structures élémentaires de la parenté*, 1947, chap. I et II], nous semble aujourd'hui offrir une valeur surtout méthodologique ».

d'entre elles ont proposé des distinctions conceptuelles entre l'homme, l'humanité, « humain » comme adjectif et l'humain comme adjectif substantivé. La distinction entre « non-humain » et « inhumain » a souvent été manquée, et ce qui n'était pas humain a en général été ramené à l'animalité (sans qu'il soit même envisagé que l'homme soit lui aussi un animal), avec un double oubli : celui de la technique (transhumanisme et robots humanoïdes), et celui du divin. On a souvent noté la distinction entre l'humain comme simple catégorie et l'humain comme valeur morale ; on a plus rarement cherché à caractériser de manière rigoureuse la relation (complexe) entre les deux notions. Il aurait été intéressant de noter d'emblée que le terme se dit bien sûr de composantes morphologiques et comportementales, ou en général de traits de nature, mais que l'humain recouvre la totalité des faits et des productions culturelles – ce que Cassirer, souvent utilisé à bon escient, appelait les formes symboliques.

C'est le mot « délimiter » qui dans l'ensemble a été le moins bien traité et le moins bien compris. De nombreux.ses candidat.e.s ont été sensibles à la non-équivalence entre *délimiter* et *définir* ; d'autres ont sans façon pris un mot pour l'autre, d'où la transformation de la question en d'autres du genre : *peut-on définir l'homme ? peut-on ramener l'humain à une essence ? peut-on indiquer un propre de l'homme ? l'homme peut-il être objet de science ?* ou simplement : *qu'est-ce que l'homme ?* Même s'il est clair que ces questions sont liées, la substitution était *a priori* très mauvais signe, et les candidat.e.s devraient être énergiquement mis.e.s en garde contre le défaut de méthode ou la facilité d'esprit dont elle procède. (Quelques copies ont attribué au verbe « délimiter » le sens de « lever les limites » et n'ont dès lors pas été en mesure de traiter le sujet.)

Bien entendu, pour « l'humain » pris dans sa plus grande extension, la délimitation pouvait prendre diverses figures : outre les délimitations internes (avec l'idée, à bon droit soumise à critique, d'une inégale participation des hommes à l'humanité), on pouvait songer à une délimitation « haute » (indication de facultés que les hommes n'acquerront jamais), ou à une délimitation « basse » (indication des phénomènes de base qui distinguent les hommes, leurs actions et les produits de leurs actions, des autres êtres, ou des actions des autres êtres de la nature ou du monde environnant). Ces diverses sortes de délimitation devaient être au moins évoquées. Mais si certaines définitions peuvent valoir comme principes de délimitation (ainsi, si l'homme est un animal doué de *logos*, tout ce qui participe du *logos* est humain ou communique avec l'humain), la délimitation, dans chacun de ces cas, est bien loin de se réduire à la recherche d'une formule unique qui dirait l'essentiel : il s'agit plutôt d'une opération complexe, impliquant toute une série de vérifications, et qui oppose des phénomènes à d'autres phénomènes. La délimitation peut bien relever d'un principe : elle a pourtant nécessairement un certain caractère empirique.

Sous ce rapport, les copies les plus réussies ont été celles qui, en même temps qu'elles exploraient soigneusement les diverses dimensions conceptuelles de la question, donnaient les preuves d'un réel intérêt pour les disciplines positives, sciences humaines et sociales ou même éthologie et sciences du vivant. Ces copies ménageaient un équilibre de bon aloi entre trois types de références : aux représentants des sciences humaines proprement dites, aux grands classiques de la philosophie, et à des auteurs se situant au croisement explicite des deux champs (Cassirer, Weber, Dilthey). Dans un bien trop grand nombre de copies, l'idée fautive que les sciences humaines s'emploient à délimiter l'humain a donné lieu à une critique bien schématique de ces sciences, au nom de la triple équivalence plus fautive encore : *délimiter = définir = enfermer*. Les candidat.e.s devraient pourtant être averti.e.s que l'idée qu'un savoir constitué et conceptualisé est par essence réducteur (sinon « totalitaire » !) est elle-même très... réductrice, et qu'une bonne composition de philosophie ne peut se bâtir sur un tel axiome.

D'une manière générale, le schéma problématique le plus souvent exploité, avec plus ou moins de culture et de talent, a été le suivant : (1) Il est possible de distinguer l'homme des autres vivants par des caractéristiques propres. (2) Ceci ne permet pas néanmoins d'établir une définition stable et universelle de l'homme, comme les sciences humaines s'y sont efforcées. (3) En réalité, l'humanité est moins un fait qu'un objectif, et l'humain se définit par son incapacité à être délimité (ou encore le propre de l'homme est d'outrepasser sans cesse ses limites). Le mythe du *Protagoras* et le thème

rousseauiste de la perfectibilité de l'homme ont inspiré maints développements, dans certains cas très réussis, dans beaucoup d'autres assez approximatifs.

Néanmoins, lors même que la référence aux sciences humaines était effective et non entachée d'un préjugé négatif, cette référence pouvait être plus ou moins pertinente. Dans beaucoup de copies, il a été question du suicide selon Durkheim ou du potlatch selon Marcel Mauss – cela bien sûr à la suite de lectures prescrites et souvent en exploitant les éléments d'un cours. Mais si le statut de l'humain, ou le rapport entre nature et culture, a été comme on l'a vu l'un des objets explicites de la réflexion de Lévi-Strauss, le problème était beaucoup moins marqué chez Durkheim ou chez Mauss : il convenait donc de bien justifier les développements qui leur étaient consacrés. De même, c'était faire un usage peu fécond de la sociologie de Pierre Bourdieu que de considérer qu'établir une cartographie des usages sociaux des biens culturels revient à « délimiter l'humain ».

En outre, la pensée de Durkheim a souvent été réduite au « fait social considéré comme une chose », sans que cette formule soit expliquée ni contextualisée. Il est au contraire vivement conseillé d'approfondir la pensée d'un auteur en en soulignant la complexité. Pour cela, il est nécessaire de développer et nuancer son propos en s'appuyant sur une lecture précise, étendue et de première main de l'auteur en question. Rappelons qu'il est contre-indiqué, même pour traiter un sujet aussi vaste, de passer trop rapidement d'une référence à l'autre. L'exercice ne saurait se ramener à un numéro de *name dropping* où les noms propres valent comme des arguments d'autorité garantissant la richesse du propos. Lorsqu'en quelques lignes, une copie passe de Rousseau à Aristote puis de Platon à Simone de Beauvoir, et enfin de l'impératif catégorique à Foucault, se pose inévitablement la question de la cohérence du propos, mais aussi de la connaissance effective que le candidat.e possède des auteurs cités. Les meilleures copies ont su tirer un grand profit des mêmes références, tout en évoquant avec pertinence Canguilhem, Nietzsche, Foucault ou Judith Butler. Toutefois, en matière de références comme du reste s'agissant du nombre de pages, la tendance est inflationniste et mériterait d'être combattue : une bonne composition s'apprécie aussi par son *économie*.

Trop souvent du reste, le plan suivi apparaît comme le décalque d'un cours, d'où un grand nombre de copies suivant un plan identique, avec les mêmes références, dans le même ordre, souvent opposées schématiquement les unes aux autres (typiquement : Descola opposé à Lévi-Strauss), au détriment de leur usage au sein d'un raisonnement propre. Ce défaut était d'autant plus visible que le cours restitué était plus précis, de sorte que certain.e.s candidat.e.s semblaient oublier jusqu'à la formulation même du sujet (on songe à des développements parfois très longs et très précis sur le langage par exemple). Plus rarement, le plan proposé a consisté à décliner la formulation du domaine au programme pour construire le traitement du sujet (avec une première partie sur le langage, une deuxième partie sur la société, et une troisième partie de méditation générale sur les sciences humaines), ce qui donnait alors lieu à une articulation artificielle de la pensée, alors même que les introductions pouvaient être prometteuses, et certains développements de qualité.

La question de l'ethnocentrisme, de la différence des cultures et du relativisme a été très présente dans bon nombre de copies, avec un bonheur variable et une pertinence inégale. On note en effet une tendance à simplifier ou schématiser indûment la relation à l'autre homme, représentant d'une autre culture : car jamais cette altérité n'est en tant que telle conçue comme *inhumanité*, et ce n'est que dans certains cas extrêmes (génocides) que le regard sur l'autre va de manière systématique jusqu'à la déshumanisation. Sur le même chapitre, il aurait été souhaitable que des catégories telles que l'« homme occidental » ou l'« homme blanc », surtout lorsqu'elles sont opposées, en bloc, aux « non-occidentaux », voire aux « Noirs », fassent l'objet d'une explicitation et d'une interrogation critique même minimale. Si l'on ne peut reprocher aux candidat.e.s leurs intentions, l'évidence accordée à de telles catégories ne laisse pas d'interroger.

Redisons-le : il est attendu avant tout d'une copie qu'elle manifeste la continuité d'une réflexion menée de manière méthodique, sincère et scrupuleuse à partir d'un notable bagage de lectures. Ceci implique naturellement un usage fin et maîtrisé des termes en tous genres, et, de manière corrélatrice, la prise en compte des nuances et des singularités que comporte le langage des auteurs cités. Formellement, les copies qui se sont distinguées ont systématiquement énoncé la

question et le problème traité en début de partie ; elles ont évité la juxtaposition d'exposés doctrinaux et ont proposé des conclusions partielles répondant à la question posée en début de partie, en reprenant donc la problématique lors des moments de transition entre les différentes parties du développement. On pouvait alors suivre le travail de questionnement du sujet, son approfondissement et les évolutions (sinon les retournements) d'une partie à une autre. Ces copies contrastaient en cela avec beaucoup d'autres où toute organisation lisible des parties du propos semblait faire défaut. Il est à peine besoin de rappeler qu'une bonne copie procure au correcteur, comme d'abord à son auteur, une sorte de joie intellectuelle, alors que les copies purement conventionnelles suscitent le même ennui avec lequel elles ont été rédigées. On soulignera encore que dans trop de copies, les transitions manquent, et les différentes parties du développement sont très déséquilibrées (en général avec une ampleur décroissante).

La continuité de la réflexion se marque à la fois dans la construction d'ensemble, dans la référence aux auteurs qui doit toujours être à la fois justifiée, substantielle et réfléchie (pas de citation sans présentation de cette citation ni explication ou réflexion afférente), mais aussi dans l'usage d'exemples. C'est ce que certaines copies ont bien réussi, avec d'excellents développements sur des thèmes aussi divers que les apprentissages des chimpanzés, la controverse de Valladolid, l'enfant sauvage du docteur Itard, le monstre de Frankenstein, les idéaux civilisateurs de la colonisation ou l'inhumanité des bourreaux nazis. Cependant, jusque dans des copies très bien rédigées, le propos passe trop vite d'un objet à l'autre, sur un mode qui reste plus rhétorique que dialectique.

Formellement parlant, la qualité des copies (orthographe, syntaxe, expression) ne s'est pas dégradée par rapport aux années précédentes. Il faut toutefois rappeler aux candidat.e.s d'être attentif.ve.s à la lisibilité de l'écriture (parfois microscopique, parfois indéchiffrable), à la présentation en général, à l'orthographe, à la syntaxe et aux conjugaisons (on remarque une confusion fréquente entre le pluriel des noms et le pluriel des verbes, plus fréquente encore une confusion entre le participe passé et le verbe conjugué). L'oubli de termes et les abréviations intempestives ne sont pas rares. Mais le problème le plus général est celui de la qualité des énoncés et de la propriété des termes, qui laissent bien souvent à désirer. Dans un échantillon restreint de copies, on peut lire par exemple que « par la délimitation de l'humain, il nous est possible de trouver des comportements humains parmi les animaux » ; que « l'humain constitue un ensemble complexe qui tente de définir la nature de l'homme » ; que « la civilisation européenne a décrédibilisé les peuples africains » ; que « l'homme est porté disparu, enlevé par les sciences humaines » ; que « trop de liberté dans les faits et gestes peut perturber l'humain », ou que le langage a un « potentiel délimitant en cela qu'il est discriminant envers les autres éléments du monde délimités ».

Réussies ou non dans leur architecture, un très grand nombre de copies témoignent d'un réel travail dans le domaine inscrit au programme. Dans un très grand nombre d'autres, on ne trouve qu'un degré très élémentaire de culture philosophique, dont témoignent de remarquables erreurs sur les titres et sur les noms d'auteurs. Toujours sur un échantillon restreint, nous avons ainsi trouvé (ceci n'est pas une fable !) une *République* d'Aristote, une *Anthropologie* de Rousseau, un *Discours sur l'origine de l'inégalité* de Kant, une *Histoire universelle d'une cosmologie politique* du même, une *Dissertation sur les passions* de Hegel, un *Traité des animaux* de Clausewitz, un *Cours de philosophie politique* de Comte et un ouvrage de Lévi-Strauss sur *Les origines de la parenté*. Aristote a traité des peuples amérindiens, Descartes a parlé dans les *Méditations* de l'homme comme d'un roseau pensant, et il a réalisé des automates dont le « canard digérateur ». Georges Bataille a écrit sur Gilles Deleuze, Lévi-Strauss sur « l'anthropomorphage » et Foucault sur les *Ménines* de Ravey. Quant à Anna [sic] Arendt, elle a « bel et bien conclu que les nazis étaient des hommes ».

Nous abordons ici le problème de l'extrême naïveté qui transparaît dans un trop grand nombre de copies où même les données conceptuelles élémentaires ne sont pas maîtrisées. Il serait fastidieux d'en décliner les exemples. Ceux-ci témoignent d'un écart considérable, en termes de degré de culture, entre des candidat.e.s qui ont manifestement retiré peu de profit de leurs études, du moins dans notre discipline, et d'autres dont les prestations sont tout à fait impressionnantes, avec non seulement de vastes lectures, mais beaucoup d'initiative intellectuelle, une expression écrite intégralement maîtrisée, un vocabulaire précis et un grand souci de clarté, ne concédant jamais rien au jargon ni à la verbosité.

En somme, nos recommandations aux candidat.e.s sont les suivantes :

- bien identifier la spécificité du sujet et bien réfléchir à la nature de la tâche, ce qui veut dire prendre la question au sérieux et ne pas la « fuir » par des biais ;
- ne pas passer trop de temps à chercher un plan que l'analyse de la question devrait suffire à suggérer ;
- préférer une introduction succincte et dynamique, préparant une gradation du propos, à une introduction inutilement profuse ;
- éviter les répétitions ;
- soigner les transitions ;
- se concentrer sur un nombre choisi de références et d'exemples ;
- ne pas céder à la facilité de la récitation de cours, *a fortiori* si ce dernier n'a pas de rapport étroit avec le sujet ;
- par-dessus tout, bien réfléchir à chaque formulation (donc à chaque phrase et virtuellement à chaque mot), en évitant toute expression excessive ou approximative, et par là même la partialité idéologique, les propos moralisateurs ou les jugements à l'emporte-pièce ;
- viser la précision et la prudence dans la restitution des concepts, des thèses et des arguments des auteurs, dont on aura d'abord veillé à acquérir une connaissance de première main à travers des lectures approfondies, diversifiées et méditées, constitutives d'une véritable culture philosophique.